

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (Rhône)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 6 OCTOBRE 2015

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck – VAURAZ Christophe - MEY Karine - CHEVALIER Jean- Pierre - DESSEIGNE Alain– KOOMEN Chantal - GUILLARME Grégory - MATHON Christophe - DUBRESSON Nathalie – RUET Raymond – PELLETIER Franck - GUYOT Florence – LALLEMENT Annette**

Excusé(s) : - **CHEVILLON Yannick** -

Absent(s) :

Démissions :

AMENAGEMENT FOND DE SALLES :

Compte tenu de la modification du plan pluriannuel, il est nécessaire de faire un pré-projet pour l'aménagement de la plateforme sportive (city-stade), de l'extension de la gare (préau) et des espaces verts. La commission chargée de ce dossier a déjà quelques idées d'aménagement, qui seront soumises à un architecte compétent dans ce domaine.

BULLETIN MUNICIPAL :

Chaque commission municipale, association de la commune, est invitée à remettre en mairie un article, pour le 15 octobre prochain. Un devis pour l'impression est demandé à Rouge & Vert Communication.

TRAVAUX BATIMENTS :

Eglise Arbuissonnas :

Les travaux ont débuté le 21 septembre et les joints sont presque terminés. Une estimation est demandée pour la réfection de la façade sud et ouest. Un avenant sera également demandé à la convention nous liant avec la Fondation du Patrimoine pour la recherche de fonds.

Eglise Salles :

Les tuiles sont prêtes à être livrées. La corniche est actuellement préparée en atelier, avant d'être posée sur place. Les travaux devront être terminés pour début novembre. La DRAC nous a accordé une subvention.

Locations « Rue de la Voûte » :

Accord donné à l'entreprise MATHON pour la réfection du couloir (tapisserie abimée) et des volets et fenêtres (côté extérieur). Délibération autorisant le Maire à signer la déclaration préalable.

Ecole :

Demande de devis à l'entreprise DESSEIGNE pour la réfection de la salle de la bibliothèque.

URBANISME :

a) Certificat d'urbanisme :

Un habitant a déposé un certificat d'urbanisme en vue de la construction d'une maison d'habitation sur un des ses terrains non constructibles. Lors d'un précédent conseil, il avait été décidé de donner un avis favorable à cette demande. Cependant, ce certificat a été refusé par le service instructeur. Cet habitant demande au Maire de contourner cette décision et de maintenir son avis favorable.

Mme le Maire avant de répondre à cette personne demande l'avis du conseil par vote à bulletin secret, à la question suivante : Doit-on accepter la construction d'une maison sur un terrain inconstructible ?

Résultat : 14 votants 12 non 1 oui 1 ne se prononce pas.

b) Antenne Relais :

Prise de connaissance d'une déclaration préalable pour l'installation d'une antenne relais « Free » sur l'antenne existante « Bouygues ». Le conseil émet un avis favorable par 10 oui - 1 non - 3 abstentions.

SYDER :

Accord pour retrait de ce syndicat, des communes de CORBAS, JONAGE, LISSIEU, MARCY L'ETOILE, MEYZIEU, MIONS, QUINCIEUX et SOLAIZE. Ces communes faisant partie dorénavant de la métropole de LYON et du SYGERLY.

ASSOCIATIONS :

a) Karaté-Club de Salles-Arbuissonnas » :

Cette association utilise la salle du Breuil le mercredi soir. Le président demande d'utiliser cette salle un 2^{ème} soir dans la semaine. Le conseil accepte cette demande aux conditions suivantes :

- Prêt supplémentaire le lundi soir - Réduction de la subvention à 100 €
- Si une autre association demande ce soir, laisser la salle à cette association compte tenu que le mercredi soir est déjà attribué au karaté.

b) Tennis-Club Blacéen :

Le club de tennis, qui compte plusieurs joueurs de Salles, doit se prononcer sur le choix de continuer à pratiquer le tennis sur les terrains de BLACE (terrains abimés) ou sur des terrains d'ARNAS (terrains remis en état).

PERSONNEL :

Mme LEROY sera à la retraite à compter du 1^{er} novembre 2015. Son poste sera réparti entre deux autres agents, à savoir :

- Mme CHEVALIER prendra le ménage de la salle du Breuil, conservera le ménage de l'école mais n'assurera plus la surveillance de la cantine.
- Mme SAUZAY assurera le ménage de la mairie, conservera la cantine, et les TAP. Elle assurera également systématiquement la doublure de la 1^{ère} heure de garderie du soir et ce suite à une augmentation du nombre d'enfants.

Durant ce débat, Mr Jean-Pierre CHEVALIER est sorti de la salle et n'a pas pris part à la décision.

TERRAIN DUFRENOY « Rue de la Voûte » :

Mme le Maire a rencontré Mr DUFRENOY Olivier ainsi qu'un de ses enfants au sujet du souhait de la commune d'acquérir le terrain situé « Rue de la Voûte » pour agrandir la cour de l'école et réaliser un parking pour désengorger la place de l'école. Pour l'instant le propriétaire n'est pas vendeur mais doit nous faire une réponse par écrit. Affaire à suivre car le conseil souhaite vivement acquérir ce terrain.

SPECTACLE THEATRE :

Le 14 novembre se déroulera à la salle du Breuil, une soirée théâtrale « PANIQUE AVANT L'HEURE » Le prix d'entrée sera de 7 € (adulte) et 4 € (enfants), dont 1 euro/entrée sera reversée au Téléthon. La buvette sera tenue par la classe montante, soit la classe en 6. Des flyers seront distribués.

VOIRIE :

Un courrier a été adressé à la mairie de ST ETIENNE LES OULLIERES pour essayer de trouver une solution d'aménagement du carrefour du Pont Mathivet, afin d'améliorer la sécurité et la visibilité.

AGGLO « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS » :

Approbation du rapport d'activités 2014. Compte-rendu des différentes réunions de bureau et du conseil communautaire portant sur : le schéma de mutualisation, la CFE (contribution foncière des entreprises, les gens du voyage, affaires économiques, le pôle métropolitain, le pacte fiscal et financier, etc....

ELECTIONS REGIONALES : dimanche 6 et 13 décembre (8h à 18h).

DIVERS :

Illuminations : Devis de l'entreprise SERPOLLET pour un coût de 2 544 € TTC (pose et dépose)

Extincteurs : Vérification annuelle par l'entreprise SICLI pour un coût de 1 357,88 € (33 extincteurs)

Amis de Salles : Précision apportée au compte-rendu de cette association. La commune n'établit pas un nouveau document d'urbanisme d'ici fin 2015 mais réfléchit avec l'agglo à l'élaboration d'un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal).

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 3 Novembre à 19h00

Mardi 1^{er} décembre à 19h00